

Master professionnel en Santé environnementale

Le Référentiel Métier

○ **Etat des lieux du secteur d'activité**

En Algérie, la génération des déchets urbains, industriels et agricoles se traduit par des défis environnementaux et de santé publique très importants. Le secteur d'activité de la gestion durable et de la valorisation des déchets s'est jusqu'à présent peu développé mais il est appelé à s'étendre tant les problèmes posés par les déchets deviennent urgents.

○ **Etat des lieux du secteur professionnel**

Pour assurer son développement, le secteur de la gestion durable et de la valorisation des déchets nécessitera des gestionnaires disposant d'un haut niveau de qualification, avec de solides compétences scientifiques, techniques et organisationnelles. L'absence en Algérie de formations spécifiques à la gestion et la valorisation des déchets conduit au recrutement de personnels au profil apparenté (technicien d'assainissement du paramédical, biologiste, ingénieur civil ou agronome...) mais ne disposant pas de la spécialisation nécessaire. La mise en place d'une formation universitaire de niveau master dans le domaine de la gestion durable et la valorisation des déchets est de nature à combler cette carence en ressources humaines.

○ **Définition du métier :**

Le Responsable de la gestion durable et de la valorisation des déchets évalue et gère les risques sanitaires et environnementaux, il développe un schéma directeur ou un plan de gestion durable des déchets et en assure le suivi. Il développe également les voies de valorisation des déchets. Il est amené à veiller à la sécurité du personnel, des installations et de la prévention des risques liés à la sécurité.

○ **Conditions d'exercice du métier :**

- L'activité de ce métier peut s'exercer dans des structures publiques (services du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, services du Ministère de l'Agriculture, services du Ministère de l'Hydraulique, organismes sous tutelle, collectivités locales, APC...) ou des structures privées (industries agro-alimentaires, sidérurgiques, chimiques...); des débouchés existent également au niveau des laboratoires d'analyse, des services de suivi de la qualité de l'environnement, dans les structures associatives ;
- Selon le type d'activité, le métier peut s'exercer en plein air et nécessiter des déplacements ou s'opérer de manière sédentaire dans des locaux (laboratoires, bureaux...);
- Selon le type d'activité, l'exercice du métier peut s'effectuer selon un horaire régulier mais il peut aussi requérir des périodes de travail irrégulières, liées notamment à la nécessité de gérer des situations critiques (pollutions aiguës...);

- Le responsable de la gestion durable et de la valorisation des déchets est fréquemment en contact avec divers interlocuteurs : responsables publics de la gestion des déchets, représentants des directions régionales, acteurs privés du secteur, associations d'usagers... ;
 - Diverses activités liées au métier nécessitent le port d'équipements de protection dépendant de la nature du déchet : casque, masque, combinaison, ... ; le port de tenues de protection appropriées est requise pour les travaux de laboratoire ;
 - L'accès à cette profession n'est pas réglementé.
- **Activités liées au métier :**
- Les principales activités liées au métier de « Responsable de la gestion durable et de la valorisation des déchets », identifiées par les professionnels du secteur, s'établissent comme suit :
1. Respecter la législation, la réglementation et les normes
 2. Gérer les risques
 3. Elaborer une stratégie de gestion des déchets
 4. Gérer les déchets
 5. Valoriser et éliminer les déchets
 6. Communiquer et former
- **Sous-activités liées au métier :**
- Les professionnels du secteur ont définis comme suit les sous-activités associées aux activités principales du métier de « Responsable de la gestion durable et de la valorisation des déchets » :
1. Respecter la législation, la réglementation et les normes
 - 1.1. Assurer une veille de la législation et de la réglementation
 - 1.2. Identifier les types de déchets
 - 1.3. Veiller à l'application de la législation, de la réglementation et des normes
 - 1.4. Maîtriser les systèmes de certification
 2. Gérer les risques
 - 2.1. Identifier les risques liés aux déchets
 - 2.2. Evaluer l'impact sur la santé publique
 - 2.3. Evaluer l'impact sur la santé du personnel
 - 2.4. Evaluer l'impact sur l'environnement
 - 2.5. Elaborer des scénarios de gestion de risques
 - 2.6. Elaborer un programme de prévention
 - 2.7. Contrôler l'application du programme de prévention
 - 2.8. Organiser des simulations de situations de risques
 - 2.9. Contrôler les habilitations des transporteurs de déchets dangereux
 3. Elaborer une stratégie de gestion des déchets
 - 3.1. Elaborer le schéma directeur de gestion des déchets
 - 3.2. Tracer un plan d'action de gestion des déchets
 - 3.3. Elaborer les procédures de travail
 - 3.4. Elaborer les manuels d'exploitation

- 3.5. Identifier les acteurs de la gestion des déchets
- 3.6. Coordonner les acteurs de la gestion des déchets
- 3.7. Evaluer les indicateurs de gestion des déchets
- 4. Gérer les déchets
 - 4.1. Organiser les types de collectes
 - 4.2. Organiser les circuits de collectes
 - 4.3. Evaluer les flux de déchets
 - 4.4. Coordonner les flux de déchets
 - 4.5. Contrôler les flux de déchets
 - 4.6. Identifier les lieux de stockage des déchets bruts
 - 4.7. Créer un centre de tri
 - 4.8. Gérer un centre de tri
 - 4.9. Traiter les déchets
 - 4.10. Identifier les lieux de stockage des déchets triés
 - 4.11. Tenir un inventaire des déchets
 - 4.12. Déclarer les déchets
- 5. Valoriser et éliminer les déchets
 - 5.1. Estimer le coût des déchets
 - 5.2. Proposer des voies de valorisation des déchets
 - 5.3. Proposer des voies d'élimination des déchets
- 6. Communiquer et former
 - 6.1. Promouvoir l'utilisation des déchets
 - 6.2. Proposer une réduction des déchets
 - 6.3. Sensibiliser à la réduction des déchets
 - 6.4. Communiquer des instructions
 - 6.5. Former le personnel
 - 6.6. Gérer le personnel

Le Référentiel de compétences

○ **Compétences associées au métier de « Responsable des productions apicoles » :**

Les compétences dérivées du référentiel-métier élaboré par les professionnels du secteur de la gestion durable et de la valorisation des déchets s'énoncent et se classifient comme suit :

N°	COMPETENCES
COMPETENCES SPECIFIQUES	
1.	Respecter la législation, la réglementation et les normes
2.	Identifier les types de déchets
3.	Evaluer les impacts
4.	Gérer les situations de risques
5.	Elaborer une stratégie de gestion des déchets
6.	Organiser la collecte et le tri des déchets
7.	Maîtriser le traitement et l'élimination des déchets
8.	Valoriser les déchets
COMPETENCES TRANSVERSALES DIPLÔME	
9.	Communiquer
9.1	Utiliser les médias de la communication et de l'information
9.2	Rédiger un C.V., une lettre de motivation
9.3	Savoir traiter l'information
9.4	Rédiger un mémoire
9.5	Exposer sa pensée pour convaincre
10.	Assurer son développement personnel et social
10.1	Travailler individuellement et en autonomie
10.2	Travailler de manière collaborative
10.3	Respecter l'éthique et la déontologie
10.4	Gérer le temps et respecter les délais
10.5	Auto-évaluer ses compétences
10.6	Savoir écouter
10.7	Savoir innover
10.8	Faire preuve de créativité
11.	Evoluer dans le milieu socio-professionnel
11.1	Découvrir le milieu socio-professionnel
11.2	Intégrer le milieu socio-professionnel
11.3	Développer des activités entrepreneuriales
12.	Maîtriser les langues étrangères
12.1	Maîtriser au moins deux langues étrangères

13.	Assurer le management de projet
13.1	Organiser et planifier le travail
13.2	Créer et piloter un projet
13.3	Gérer un projet y compris dans la dimension budgétaire et de ressources humaines
13.4	Assumer la responsabilité de tâches d'encadrement
14.	Raisonnement et évaluation
14.1	Collecter et traiter des ressources et des données
14.2	Utiliser une méthodologie de résolution de problèmes
14.3	Évaluer des situations-problèmes
14.4	Évaluer les résultats d'une analyse
14.5	Conduire une analyse scientifique et la synthétiser
14.6	Maîtriser des méthodes et des techniques scientifiques
15.	Maîtriser les technologies de l'information et de la communication
15.1	Maîtriser les outils informatiques spécialisés nécessaires au domaine de la formation et de l'activité

○ **Éléments de compétence et critères de performance :**

Les compétences énoncées ont été déclinées en éléments de compétences, qui correspondent soit à des grandes étapes de la mise en œuvre de la compétence, soit qu'ils décrivent les principaux produits ou services intermédiaires dans l'exercice de la compétence. A chaque élément de compétence sont associés des critères de performance, qui permettront dans le cadre de l'évaluation de vérifier leur acquisition.

COMPÉTENCE 1. Respecter la législation, la réglementation et les normes	
ELEMENTS DE COMPÉTENCES	CRITERES DE PERFORMANCE
1.1. Respecter la législation et la réglementation	1.1.a. Les législations et réglementations relatives à un type de déchet ont été cernées 1.1.b. Les sources d'information pertinentes de réactualisation ont été consultées 1.1.c. Les procédures internes de contrôle et de surveillance ont été respectées
1.2. Maîtriser les systèmes de certification	1.2.a. Le choix du système de certification a été justifié 1.2.b. Les procédures de certification ont été suivies
COMPÉTENCE 2. Identifier les types de déchets	
ELEMENTS DE COMPÉTENCES	CRITERES DE PERFORMANCE
2.1. Échantillonner les déchets	2.1.a. Les échantillons ont été prélevés selon leur nature et les normes 2.1.b. Les échantillons ont été transportés selon les normes de précaution

	<p>2.1.c. Les contenants de conservation ont été adaptés à la nature du déchet</p> <p>2.1.d. Le protocole de préparation à l'analyse des échantillons a été respecté</p>
2.2. Analyser les déchets	<p>2.2.a. Le protocole a été choisi en fonction du type de déchet</p> <p>2.2.b. Les réactifs ont été préparés selon le protocole</p> <p>2.2.c. Les appareillages d'analyse ont été utilisés selon les précautions d'usage</p> <p>2.2.d. Les appareillages d'analyse ont été étalonnés avant usage</p> <p>2.2.e. Les résultats d'analyse ont été discutés</p>
2.3. Déterminer la nature des déchets	<p>2.3.a. Les déchets ont été classés selon leur catégorie</p> <p>2.3.b. Les déchets générés par une activité ont été identifiés</p>
COMPETENCE 3. Evaluer les impacts	
ELEMENTS DE COMPETENCES	CRITERES DE PERFORMANCE
3.1. Identifier les risques liés aux déchets	<p>3.1.a. La dangerosité d'un déchet a été établie</p> <p>3.1.b. La toxicité d'un déchet a été déterminée</p> <p>3.1.c. Le comportement d'un déchet dans un milieu déterminé a été défini</p>
3.2. Evaluer l'impact sur la santé publique	<p>3.2.a. Le questionnaire d'enquête épidémiologique a été adapté à la situation</p> <p>3.2.b. La population exposée a été ciblée</p> <p>3.2.c. Les données ont été récoltées sur le terrain</p> <p>3.2.d. La pathologie a été associée à un type de déchet</p> <p>3.2.e. Un type de déchet a été associé aux pathologies éventuelles</p>
3.3. Evaluer l'impact sur l'environnement	<p>3.3.a. L'impact du déchet sur l'environnement abiotique a été déterminé</p> <p>3.3.b. L'impact du déchet sur l'environnement biotique a été défini</p> <p>3.3.c. L'utilisation des bio-marqueurs/bio-indicateurs a été appropriée</p>
COMPETENCE 4. Gérer les situations de risques	
ELEMENTS DE COMPETENCES	CRITERES DE PERFORMANCE
4.1. Elaborer des scénarios de gestion de risques	<p>4.1.a. Les risques associés à une situation ont été identifiés</p> <p>4.1.b. La stratégie de gestion de risque a été adaptée au sinistre</p> <p>4.1.c. L'exercice de simulation a répondu au sinistre</p>
4.2. Gérer un programme de prévention	<p>4.2.a. Le programme de prévention a été élaboré selon les recommandations</p> <p>4.2.b. Les équipements de sécurité ont été inspectés</p> <p>4.2.c. Les mesures d'hygiène ont été appliquées</p> <p>4.2.d. La conformité des habilitations de transport a été vérifiée</p>
COMPETENCE 5. Elaborer une stratégie de gestion des déchets	
ELEMENTS DE	CRITERES DE PERFORMANCE

COMPETENCES	
5.1. G Elaborer un plan d'action de gestion des déchets	5.1.a. Les données utiles à l'élaboration d'un plan d'action de gestion des déchets ont été sélectionnées 5.1.b. Les règles méthodologiques d'élaboration d'un plan de gestion des déchets ont été respectées
5.2. Mettre en œuvre et évaluer le plan d'action de gestion des déchets	5.2.a. Les acteurs propres à la gestion d'un type de déchet ont été ciblés 5.2.b. Les procédures de travail ont été établies selon les normes en vigueur 5.2.c. Les manuels d'exploitation ont été élaborés 5.2.d. Le plan d'action de gestion des déchets a été évalué à travers les indicateurs appropriés
COMPETENCE 6. Organiser la collecte et le tri des déchets	
ELEMENTS DE COMPETENCES	CRITERES DE PERFORMANCE
6.1. Organiser la collecte	6.1.a. L'estimation qualitative et quantitative des flux de déchets a été réalisée 6.1.b. Un circuit de collecte a été mis en place 6.1.c. Le choix d'un site de stockage des déchets bruts a été argumenté 6.1.d. Le dispositif d'aménagement du site de stockage des déchets bruts a été justifié
6.2. Organiser le tri	6.2.a. Le choix d'implantation du site de tri a été raisonné 6.2.b. Les coûts de création d'un centre de tri ont été évalués 6.2.c. Le devenir d'un déchet brut a été établi 6.2.d. La méthode et la technique de tri d'un déchet brut ont été définies 6.2.e. Le choix d'un site de stockage des déchets triés a été argumenté 6.2.f. Le dispositif d'aménagement du site de stockage des déchets triés a été justifié
COMPETENCE 7. Maîtriser le traitement et l'élimination des déchets	
ELEMENTS DE COMPETENCES	CRITERES DE PERFORMANCE
7.1. Maîtriser les traitements mécaniques	7.1.a. Une technique de compactage a été adaptée au type de déchet 7.1.b. Une technique de broyage a été déterminée selon le type de déchet
7.2. Maîtriser les traitements physico-chimiques	7.2.a. Les processus de traitement physico-chimiques ont été spécifiés par type de déchet
7.3. Maîtriser les traitements biologiques	7.3.a. Les sources de déchets pour le compostage ont été identifiées 7.3.b. Un procédé de production de compost de qualité a été déterminé

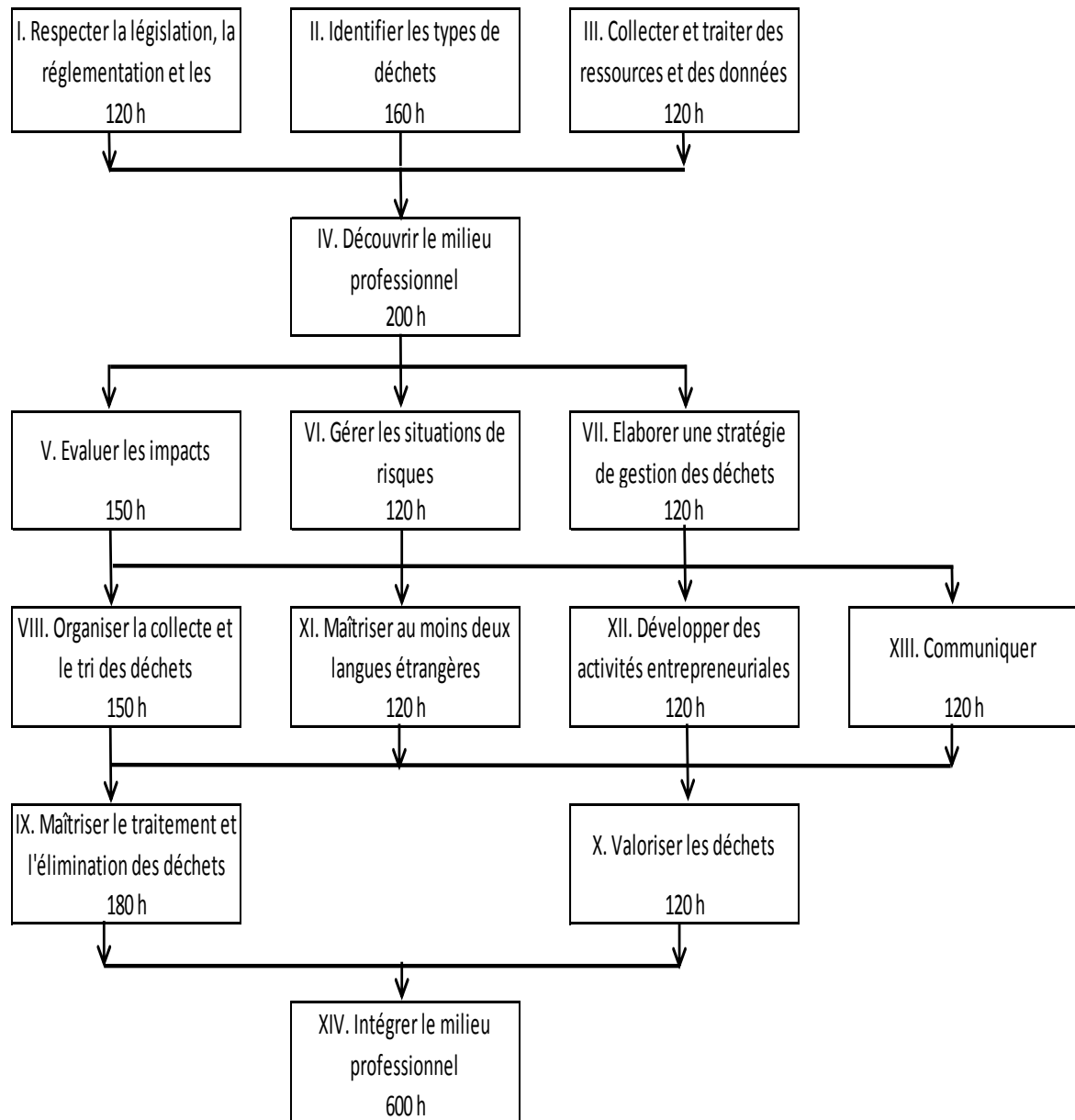
	7.3.c. Les sources de déchets pour la méthanisation ont été identifiées 7.3.d. Un procédé de méthanisation a été établi
7.4. Maîtriser les voies d'élimination	7.4.a. La notion de déchet ultime a été définie 7.4.b. Le choix du site d'installation d'un CET/STEP a été établi sur la base de critères pertinents 7.4.c. Un plan d'aménagement d'un CET/STEP a été conçu 7.4.d. Les coûts de création et de gestion d'un CET/STEP ont été estimés
COMPETENCE 8. Valoriser les déchets	
ELEMENTS DE COMPETENCES	CRITERES DE PERFORMANCE
8.1. Maîtriser la valorisation matière	8.1.a. Les voies de valorisation des différents types de déchets ont été identifiées 8.1.b. Les coûts de la valorisation matière ont été estimés
8.2. Maîtriser la valorisation énergétique	8.2.a. Le choix du type d'incinérateur a été justifié 8.2.b. Les voies de valorisation énergétique ont été identifiées 8.2.c. Les coûts de la valorisation énergétique ont été évalués
8.3. Maîtriser la valorisation agricole	8.3.a. Les modalités d'utilisation du compost ont été précisées 8.3.b. Les modalités d'utilisation des boues d'épuration ont été précisées 8.3.c. Les modalités d'utilisation des eaux usées traitées ont été précisées 8.3.d. Les coûts de la valorisation agricole ont été évalués
COMPETENCE 9.5. Exposer sa pensée pour convaincre	
ELEMENTS DE COMPETENCES	CRITERES DE PERFORMANCE
9.5.1. Présenter et défendre son projet de mémoire	9.5.1.a. Une présentation du projet de mémoire claire, concise, précise a été réalisée 9.5.1.b. Des arguments pertinents ont été formulés pour défendre le projet de mémoire
COMPETENCE 11.1. Découvrir le milieu socio-professionnel	
ELEMENTS DE COMPETENCES	CRITERES DE PERFORMANCE
11.1.1. Démontrer un comportement et des attitudes appropriés sur le lieu de travail	11.1.1.a. Le comportement et les attitudes sur le lieu de travail ont été appropriés 11.1.1.b. Les stratégies pour gérer le temps ont été mises en œuvre
11.1.2. Comprendre les droits et devoirs du personnel et de l'employeur	11.1.2.a. Les obligations des employeurs et du personnel selon le Code du travail algérien ont été maîtrisées
11.1.3. Participer à son stage de	11.1.3.a. Le rapport de stage de découverte contient toutes les parties requises et a été correctement présenté

découverte	11.1.3.b. La participation à l'évaluation du stage de découverte a été active
11.1.4. S'initier au processus de gestion des déchets	11.1.4.a. Les processus de gestion des déchets ont été maîtrisés
COMPETENCE 11.2. Intégrer le milieu de travail	
ELEMENTS DE COMPETENCES	CRITERES DE PERFORMANCE
11.2.1. Développer ses compétences sur le lieu de travail	11.2.1.a. Les tâches assignées par l'entreprise ont été correctement exécutées 11.2.1.b. Un comportement et des attitudes correctes ont été observés
11.2.2. Identifier les voies d'amélioration de la collecte, du tri, du traitement ou de la valorisation des déchets du lieu de stage	11.2.2. a. Les voies d'amélioration de la collecte, du tri, du traitement ou de la valorisation des déchets du lieu de stage ont été déterminées
11.2.3. Elaborer un projet d'amélioration de la collecte, du tri, du traitement ou de la valorisation des déchets du lieu de stage	11.2.3.a. Les consignes pour l'élaboration du projet d'amélioration de la collecte, du tri, du traitement ou de la valorisation des déchets du lieu de stage ont été respectées 11.2.3.b. Le projet de mémoire a répondu aux critères exigés et accepté
COMPETENCE 11.3. Développer des activités entrepreneuriales	
ELEMENTS DE COMPETENCES	CRITERES DE PERFORMANCE
11.3.1. Maîtriser la création d'une entreprise	11.3.1.a. Le choix du type d'entreprise a été justifié 11.3.1.b. Les formalités pour la création d'une entreprise ont été maîtrisées 11.3.1.c. Les formalités pour la création d'une entreprise ont été maîtrisées 11.3.1.d. Le choix de la source de financement a été justifié
11.3.2. Gérer l'entreprise	11.3.2.a. L'état des lieux de l'entreprise a été établi 11.3.2.b. Les règles de gestion financière de l'entreprise ont été maîtrisées 11.3.2.c. Les ressources humaines et matérielles ont été gérées correctement 11.3.2.d. L'équipe de travail a été organisée
11.3.3. Intégrer l'entreprise dans son environnement	11.3.3.a. La situation de l'entreprise dans la filière de gestion et de valorisation des déchets a été déterminée

- **Matrice de compétences :** (● existence d'un lien fonctionnel)

			COMPETENCES TRANSVERSALES DOMAINE/FILIERE ET DIPLÔME						TOTAL DES HEURES	
			N° (ordre d'acquisition des compétences)							
			III	IV	XI	XII	XIII	XIV		
			Collecter et traiter des ressources et des données	Découvrir le milieu professionnel	Maîtriser au moins deux langues étrangères	Développer des activités entrepreneuriales	Communiquer	Intégrer le milieu professionnel		
	DUREE	120	200	120	120	120	600	1280		
COMPETENCES SPECIFIQUES	N° (ordre d'acquisition des compétences)	I	Respecter la législation, la réglementation et les normes	120	0	0	0	0	●	0
		II	Identifier les types de déchets	160	0	0	0	0	●	0
		V	Evaluer les impacts	150	●	0	0	0	●	0
		VI	Gérer les situations de risques	120	●	0	0	0	●	0
		VII	Elaborer une stratégie de gestion des déchets	120	0	0	0	0	●	0
		VIII	Organiser la collecte et le tri des déchets	150	●	0	0	0	●	0
		IX	Maîtriser le traitement et l'élimination des déchets	180	●	0	0	0	●	0
		X	Valoriser les déchets	120	0	0	0	0	●	0
TOTAL DES HEURES		1120							2400	

○ **Logigramme de compétences :**



Le Référentiel de Formation

- **Objectifs de la formation :**
L'objectif du Master Professionnel en Santé Environnementale est de faire acquérir à l'étudiant les bases techniques et scientifiques pour assurer une gestion durable des déchets ainsi que de proposer ou d'améliorer les voies de valorisation des déchets.
- **Prérequis :**
Les pré-requis nécessaires pour aborder le Master Professionnel en Santé Environnementale sont d'avoir accompli préalablement un cursus de licence en sciences de l'environnement, en biologie animale, en microbiologie, biochimie, génétique, en pharmacologie et/ou des disciplines qui ont un rapport avec l'environnement (écotoxicologie ou toxicologie).
- **Organisation de la formation :**
Le Master Professionnel en Santé Environnementale est organisée sur 4 semestres. Le 1^{er} semestre est réservé à des enseignements assez généraux, abordant les aspects législatifs et réglementaires du secteur des déchets, la collecte et le traitement des données et l'identification des types de déchets ; il s'achève par un stage de découverte en milieu professionnel. Les 2^{ème} et 3^{ème} trimestres sont consacrés à l'ensemble des enseignements spécifiques : évaluation d'impacts, gestion des risques, collecte, tri, traitement et valorisation des déchets ; du crédit horaire est également consacré à certains enseignements transversaux (communication, langue étrangère...). Le 4^{ème} trimestre est entièrement dédié à un stage en milieu professionnel, assorti d'un mémoire de fin d'études portant sur le développement d'une voie d'amélioration d'un processus de gestion ou de valorisation des déchets.
- **Méthodes pédagogiques :**
Les enseignements devront intégrer des modalités pédagogiques propres à une approche professionnalisante s'appuyant sur notamment :
 - Des visites d'entreprises générant, traitant et valorisant des déchets (agro-alimentaire, sidérurgie, industries chimiques, centres d'enfouissement techniques, stations d'épuration...) ;
 - Un stage de découverte du milieu socio-professionnel d'une durée de cinq semaines, placé à la fin du 1^{er} semestre de la formation, durant lequel l'étudiant aura l'occasion de découvrir plusieurs environnements socio-professionnels générateurs de déchets

(déchets ménagers urbains, industriels, agricoles, hospitaliers...), ce qui lui permettra de l'aider à construire son projet personnel professionnel ;

- Des travaux pratiques de laboratoires ;
- Un stage d'immersion d'une durée de trois mois, effectué dans une structure chargée de la gestion durable et de la valorisation des déchets ;
- La réalisation d'un mémoire de fin d'études qui portera sur une proposition d'amélioration d'un process de gestion ou de valorisation de déchets dans le cadre de la structure de stage fréquentée.

Les modalités d'évaluation comprendront des évaluations continues formatives ainsi que des évaluations sommatives en fin de semestre. L'étudiant sera amené à s'auto-évaluer à l'aide d'une grille d'auto-évaluation.

○ **Liste des unités d'enseignement (UE) par semestre :**

Semestre 1	Modules d'enseignement	Durée			
		CM	TD	TP	stage
UEF 1	Législation et certification				
UEF 2	Classification des déchets				
UEM 1	Statistiques et modélisation				
UET 1	Stage de découverte				

Semestre 2	Modules d'enseignement	Durée			
		CM	TD	TP	stage
UEF 3	Impacts sur la santé humaine et sur l'environnement				
UEF 4	Gestion des risques				
UEF 5	Stratégie de gestion des déchets				
UEF 6	Méthodes de collecte et de tri des déchets				

Semestre 3	Modules d'enseignement	Durée			
		CM	TD	TP	stage
UET 2	Langues étrangères				
UET 3	Entreprenariat et management				
UET 4	Techniques de communication				
UEF 7	Traitement et élimination des déchets				
UEF 8	Valorisation des déchets				

Semestre 4	Modules d'enseignement	Durée			
		CM	TD	TP	stage
UET 5	Stage d'intégration				

○ **Descriptif des Unités d'enseignement :**

SEMESTRE 1	UEF 1 : LEGISLATION ET CERTIFICATION		
Domaine : Sciences de la Nature et de la Vie	Filière : Biologie		Spécialité : Santé environnementale
Vol. horaire : 120 h	Crédits : 6		Coefficients :
CM : h	TD : h	TP : h	Travaux personnel et stages : h
Date de création : décembre 2014		Date de révision :	
<p>Objectifs de l'UE: l'UE vise à faire acquérir à l'étudiant la compétence portant sur les aspects législatifs et réglementaires régissant le secteur des déchets, englobant les normes relatives à l'hygiène, la santé, la sécurité et l'environnement dans le cadre professionnel ; l'acquisition de cette compétence est primordiale pour évoluer dans ce secteur d'activité.</p>			
<p>UE pré-requises : cette UE constitue la première UE du cursus de formation, il n'y a dès lors pas d'UE pré-requise.</p>			
<p>Compétences principales visées :</p>			
Compétence spécifique Métiers (CSM)	Compétences Transversales Domaine/Filière (CTDF)		Compétences Transversales Diplôme (CTD)
Respecter la législation, la réglementation et les normes (n°1)			<ul style="list-style-type: none"> - Travailler individuellement et en autonomie (n°10.1) - Respecter l'éthique et la déontologie (n°10.3) - Savoir écouter (n°10.6)
<p>Éléments de la compétence et critères de performance</p>			
Éléments de la compétence n°1	Critères de performance		
1.1. Respecter la législation et la réglementation	1.1.a. Les législations et réglementations relatives à un type de déchet ont été cernées 1.1.b. Les sources d'information pertinentes de réactualisation ont été consultées 1.1.c. Les procédures internes de contrôle et de surveillance ont été respectées		
1.2. Maîtriser les systèmes de certification	1.2.a. Le choix du système de certification a été justifié 1.2.b. Les procédures de certification ont été suivies		
<p>Structure du cours</p>			

Savoirs liés à la compétence :	Contenus :
Elément de la compétence 1.1 : Respecter la législation et la réglementation	
1.1.1. Assurer une veille de la législation et de la réglementation	-Législation nationale et internationale sur les déchets et l'environnement -Réglementation sur les déchets et l'environnement
1.1.2. Identifier la classe d'appartenance des déchets	-Sources d'informations sur la législation et la réglementation (législation nationale, conventions internationales...)
1.1.3. Veiller à l'application de la législation et de la réglementation	-Organismes de contrôle et de surveillance (PUP, services d'hygiène...) -Procédures internes de contrôle et de surveillance
Elément de la compétence 1.2 : Maîtriser les systèmes de certification	
1.2.1. Identifier les systèmes de certification	-Intérêts et contraintes des systèmes de certification -Systèmes de certification (ISO, labels...)
1.2.2. Choisir un système de certification adapté à une situation	-Critères de choix d'un système de certification
1.2.3. Appliquer les exigences du système de certification	-Procédures de certification -Systèmes de contrôle

SEMESTRE 1	UEF 2 : CLASSIFICATION DES DECHETS		
Domaine : Sciences de la Nature et de la Vie	Filière : Biologie	Spécialité : Santé environnementale	
Vol. horaire : 160 h	Crédits : 8	Coefficients :	
CM : h	TD : h	TP : h	Travaux personnel et stages : h
Date de création : décembre 2014		Date de révision :	
<p>Objectifs de l'UE: cette UE vise à l'acquisition de la compétence portant sur les procédures liées à l'échantillonnage et l'analyse des déchets ainsi qu'à la détermination de leur nature. Cette compétence est importante car déterminante dans le choix du process de collecte, tri, traitement et éventuelle valorisation du déchet.</p>			
<p>UE pré-requises : cette UE s'inscrit dans les premières UE abordées dans le cursus de formation, il n'y a pas d'UE pré-requise.</p>			
<p>Compétences principales visées :</p>			
Compétence spécifique Métiers (CSM)	Compétences Transversales Domaine/Filière (CTDF)	Compétences Transversales Diplôme (CTD)	
Identifier les types de déchets (n°2)		<ul style="list-style-type: none"> - Travailler individuellement et en autonomie (n°10.1) - Travailler de manière collaborative (n° 10 .2) - Auto-évaluer ses compétences (n°10.5) - Evaluer les résultats d'une analyse (n°14.4) - Maîtriser les méthodes et les techniques scientifiques (n°14.6) 	
Eléments de la compétence et critères de performance			
Eléments de la compétence n°2	Critères de performance		
2.1. Echantillonner les déchets	2.1.a. Les échantillons ont été prélevés selon leur nature et les normes 2.1.b. Les échantillons ont été transportés selon les normes de précaution 2.1.c. Les contenants de conservation ont été adaptés à la nature du déchet 2.1.d. Le protocole de préparation à l'analyse des échantillons a été respecté		

2.2. Analyser les déchets	2.2.a. Le protocole a été choisi en fonction du type de déchet 2.2.b. Les réactifs ont été préparés selon le protocole 2.2.c. Les appareillages d'analyse ont été utilisés selon les précautions d'usage 2.2.d. Les appareillages d'analyse ont été étalonnés avant usage 2.2.e. Les résultats d'analyse ont été discutés
2.3. Déterminer la nature des déchets	2.3.a. Les déchets ont été classés selon leur catégorie 2.3.b. Les déchets générés par une activité ont été identifiés
Structure du cours	
Savoirs liés à la compétence :	Contenus :
Élément de la compétence 2.1 : Échantillonner les déchets	
2.1.1. Prélèvement des échantillons	-Méthodes et techniques de prélèvement
2.1.2. Transport et conservation des échantillons	-Techniques de transport des échantillons -Précautions liés au transport des échantillons -Moyens de conservation des échantillons
2.1.3. Préparation des échantillons	-Techniques de préparation à l'analyse
Élément de la compétence 2.2 : Analyser les déchets	
2.2.1. Choisir le protocole d'analyse	-Méthodes de quantification (dénombrement, estimation...) -Méthodes d'identification physiques, chimiques et biologiques (colorimétrie, spectrophotométrie, immunologie, enzymologie....)
2.2.2. Préparer les réactifs	-Types de réactifs (kits de réactifs, solvants, colorants, fixateurs...) -Préparation des réactifs
2.2.3. Etalonner et calibrer l'appareillage d'analyse	-Préparation des solutions étalons -Manipulation des appareillages d'analyse -Étalonnage et calibrage des appareillages d'analyse
2.2.4. Interpréter les résultats	-Lecture des résultats -Normes et seuils de référence -Comparaison et discussion des résultats
Élément de la compétence 2.3 : Déterminer la nature des déchets	
2.3.1. Classer les déchets	-Déchets ménagers -Déchets industriels
2.3.2. Déterminer les sources de déchets	-Déchets agricoles et agroalimentaires -Déchets hospitaliers et pharmaceutiques -Déchets nucléaires -Déchets d'assainissement des eaux usées -Autres déchets

SEMESTRE 1	UEM 1 : STATISTIQUES ET MODELISATION		
Domaine : Sciences de la Nature et de la Vie	Filière : Biologie	Spécialité : Santé environnementale	
Vol. horaire : 120 h	Crédits : 6	Coefficients :	
CM : h	TD : h	TP : h	Travaux personnel et stages : h
Date de création : décembre 2014		Date de révision :	
<p>Objectifs de l'UE: cette UE poursuit l'acquisition, par l'étudiant, de la compétence nécessaire pour collecter et traiter de manière appropriée des ressources et des données. La mobilisation de cette compétence sera importante pour la conduite de certaines activités (études d'impacts...).</p>			
<p>UE pré-requises : cette UE s'inscrit dans les premières UE abordées dans le cursus de formation, il n'y a pas d'UE pré-requise.</p>			
<p>Compétences principales visées :</p>			
Compétence spécifique Métiers (CSM)	Compétences Transversales Domaine/Filière (CTDF)	Compétences Transversales Diplôme (CTD)	
		<ul style="list-style-type: none"> - Savoir traiter l'information (n°9.3) - Travailler individuellement et en autonomie (n°10.1) - Collecter et traiter des ressources et des données (n°14.1) 	

SEMESTRE 1	UET 1 : STAGE DE DECOUVERTE		
Domaine : Sciences de la Nature et de la Vie	Filière : Biologie	Spécialité : Santé environnementale	
Vol. horaire : 200 h	Crédits : 10	Coefficients :	
CM : h	TD : h	TP : h	Travaux personnel et stages : h
Date de création : décembre 2014		Date de révision :	
<p>Objectifs de l'UE: cette UE constitue un stage de découverte durant lequel l'étudiant aura un premier contact avec la réalité socio-professionnelle du secteur d'activité de la gestion et de la valorisation des déchets. Etant donné la diversité des déchets (ménagers urbains, industriels, hospitaliers, agricoles...) l'étudiant sera conduit à effectuer son stage de découverte dans différentes structures, afin de lui offrir une diversité de situations qui lui permettront d'orienter son projet professionnel. D'autre part, le stage lui permettra de découvrir les codes du milieu du travail et de s'initier aux processus de gestion des déchets.</p>			
<p>UE pré-requises : pour aborder cette UE, l'étudiant aura acquis les compétences associées aux UE suivantes : UEF 1 « Législation et certification », UEF 2 « Classification des déchets » et UEM 1 « Statistiques et modélisation ».</p>			
Compétences principales visées :			
Compétence spécifique Métiers (CSM)	Compétences Transversales Domaine/Filière (CTDF)	Compétences Transversales Diplôme (CTD)	
		<ul style="list-style-type: none"> - Travailler individuellement et en autonomie (n°10.1) - Travailler de manière collaborative (n° 10 .2) - Gérer le temps et respecter les délais (n°10.4) - Découvrir le monde socio-professionnel (n°11.1) 	
Eléments de la compétence et critères de performance			
Eléments de la compétence n°11.1	Critères de performance		
11.1.1. Démontrer un comportement et des attitudes appropriés sur le lieu de travail	11.1.1.a. Le comportement et les attitudes sur le lieu de travail ont été appropriés 11.1.1.b. Les stratégies pour gérer le temps ont été mises en œuvre		
11.1.2. Comprendre les droits et devoirs du personnel et de l'employeur	11.1.2.a. Les obligations des employeurs et du personnel selon le Code du travail algérien ont été maîtrisées		

11.1.3. Participer à son stage de découverte	11.1.3.b. Le rapport de stage de découverte contient toutes les parties requises et a été correctement présenté 11.1. 3.c. La participation à l'évaluation du stage de découverte a été active
11.1.4. S'initier au processus de gestion des déchets	11.1.4.a. Les processus de gestion des déchets ont été maîtrisés
Structure du cours	
Savoirs liés à la compétence :	Contenus :
Elément de la compétence 11.1.1 : Démontrer un comportement et des attitudes appropriés sur le lieu de travail	
11.1.1.1. Identifier les comportements et attitudes appropriés sur le lieu de travail	- Comportements et attitudes appropriés sur le lieu de travail (code vestimentaire, respect, honnêteté, intégrité, esprit d'équipe) - Habitudes de travail (coopération, initiative, courtoisie, critique constructive, précision, respect des horaires, adaptabilité, apparence personnelle, participation, ponctualité)
11.1.1.2. Gérer le temps	- Importance de la planification des tâches et de la gestion du temps
Elément de la compétence 11.1.2 : Comprendre les droits et devoirs du personnel et de l'employeur	
11.1.2.1. Maîtriser les notions de droits et devoirs	-Définition des droits humains -Déclaration Universelle des Droits de L'Homme -Définition des devoirs
11.1.2.2. Identifier sur le lieu de travail les droits et devoirs	-Droits sur le lieu de travail - Devoirs sur le lieu de travail
11.1.2.3. Maîtriser les principaux éléments du Code du travail algérien	-Obligations légales des employeurs -Obligations légales du personnel
11.1.2.4. Réagir de manière approprié lors du non-respect du Code du travail	-Solutions possibles en cas de non-respect du code du travail
Elément de la compétence 11.1.3 : Participer à son stage de découverte	
11.1.3.2. Consigner les activités du stage de découverte	- Présentation d'un cahier de stage de découverte - Conseils pour compléter le cahier de stage de découverte
11.1.3.3. Rédiger un rapport de stage de découverte	- Contenu du rapport de stage de découverte
11.1.3.4 Participer activement à l'évaluation de son stage de découverte	- Guide d'évaluation et d'auto-évaluation du stage de découverte

Élément de la compétence 11.1.4 : S'initier au processus de gestion des déchets

SEMESTRE 2	UEF 3 : IMPACTS SUR LA SANTE HUMAINE ET SUR L'ENVIRONNEMENT		
Domaine : Sciences de la Nature et de la Vie	Filière : Biologie	Spécialité : Santé environnementale	
Vol. horaire : 150 h	Crédits : 8	Coefficients :	
CM : h	TD : h	TP : h	Travaux personnel et stages : h
Date de création : décembre 2014		Date de révision :	
<p>Objectifs de l'UE: cette UE vise l'acquisition par l'étudiant de la compétence qui l'amènera à pouvoir identifier les risques liés aux différents types de déchets et évaluer leurs impacts tant sur la santé humaine que sur l'environnement. La maîtrise des notions de risques et d'impacts est essentielle dans le cadre de la gestion et de la valorisation des déchets.</p>			
<p>UE pré-requises : pour aborder cette UE, l'étudiant aura acquis les compétences associées aux UE suivantes : UEF 1 « Législation et certification », UEF 2 « Classification des déchets » et UEM 1 « Statistiques et modélisation ».</p>			
Compétences principales visées :			
Compétence spécifique Métiers (CSM)	Compétences Transversales Domaine/Filière (CTDF)	Compétences Transversales Diplôme (CTD)	
Evaluer les impacts (n°3)		<ul style="list-style-type: none"> - Savoir traiter l'information (n°9.3) - Travailler individuellement et en autonomie (n°10.1) - Travailler de manière collaborative (n° 10 .2) - Respecter l'éthique et la déontologie (n°10.3) - Auto-évaluer ses compétences (n°10.5) 	
Eléments de la compétence et critères de performance			
Eléments de la compétence n°3	Critères de performance		
3.1. Identifier les risques liés aux déchets	3.1.a. La dangerosité d'un déchet a été établie 3.1.b. La toxicité d'un déchet a été déterminée 3.1.c. Le comportement d'un déchet dans un milieu déterminé a été défini		

3.2. Evaluer l'impact sur la santé publique	3.2.a. Le questionnaire d'enquête épidémiologique a été adapté à la situation 3.2.b. La population exposée a été ciblée 3.2.c. Les données ont été récoltées sur le terrain 3.2.c. La pathologie a été associée à un type de déchet 3.2.d. Un type de déchet a été associé aux pathologies éventuelles
3.3. Evaluer l'impact sur l'environnement	3.3.a. L'impact du déchet sur l'environnement abiotique a été déterminé 3.3.b. L'impact du déchet sur l'environnement biotique a été défini 3.3.c. L'utilisation des bio-marqueurs/bio-indicateurs a été appropriée
Structure du cours	
Savoirs liés à la compétence :	Contenus :
Elément de la compétence 3.1 : Identifier les risques liés aux déchets	
3.1.1. Déterminer le degré de toxicité des déchets	-Caractérisation du niveau de dangerosité des déchets -Types et degrés de toxicité
3.1.2. Maîtriser le comportement des déchets	-Comportement des déchets dans le sol -Comportement des déchets dans l'eau (eaux de surface et nappes phréatiques) -Comportement des déchets dans l'air
Elément de la compétence 3.2 : Evaluer l'impact sur la santé publique	
3.2.1. Maîtriser les méthodes d'enquêtes épidémiologiques	-Techniques de collecte des données -Analyse des données épidémiologiques
3.2.2. Déterminer les pathologies associées aux déchets	-Pathologies métaboliques -Pathologies infectieuses (microbiologiques et parasitaires) -Pathologies oncogènes -Pathologies liées aux particules atmosphériques -Impact économique des pathologies
3.2.3. Identifier les maladies professionnelles liées aux déchets par secteur	-Maladies professionnelles
Elément de la compétence 3.3 : Evaluer l'impact sur l'environnement	
3.3.1. Evaluer l'impact sur l'environnement abiotique	-Impacts atmosphériques -Impacts édaphiques -Impacts hydrologiques -Transferts et circulation des polluants
3.3.2. Evaluer l'impact sur l'environnement biotique	-Impacts sur la flore -Impacts sur la faune -Impacts sur la chaîne trophique

3.3.2. Utiliser les bio-indicateurs / bio-marqueurs	-Bio-indicateurs -Bio-marqueurs
--	------------------------------------

SEMESTRE 2	UEF 4 : GESTION DES RISQUES		
Domaine : Sciences de la Nature et de la Vie	Filière : Biologie	Spécialité : Santé environnementale	
Vol. horaire : 120 h	Crédits : 6	Coefficients :	
CM : h	TD : h	TP : h	Travaux personnel et stages : h
Date de création : décembre 2014		Date de révision :	
<p>Objectifs de l'UE: dans cette UE, l'étudiant va acquérir la compétence lui permettant d'identifier les risques et d'élaborer des scénarios de gestion de risques ; il sera également amené à concevoir des plans de préventions et à veiller à leur application. Les aspects de gestion de risques, à travers notamment une démarche préventive, constituent des éléments importants dans la gestion durable des déchets.</p>			
<p>UE pré-requises : pour aborder cette UE, l'étudiant aura acquis les compétences associées aux UE suivantes : UEF 1 « Législation et certification », UEF 2 « Classification des déchets » et UEM 1 « Statistiques et modélisation ».</p>			
Compétences principales visées :			
Compétence spécifique Métiers (CSM)	Compétences Transversales Domaine/Filière (CTDF)	Compétences Transversales Diplôme (CTD)	
Gérer les situations de risques (n°4)		<ul style="list-style-type: none"> - Exposer sa pensée pour convaincre (n°9.5) - Travailler individuellement et en autonomie (n°10.1) - Travailler de manière collaborative (n° 10 .2) - Respecter l'éthique et la déontologie (n°10.3) - Auto-évaluer ses compétences (n°10.5) - Savoir innover (n°10.7) - Utiliser une méthodologie de résolution de problèmes (n°14.2) - Evaluer des situations-problèmes (n°14.3) 	
Eléments de la compétence et critères de performance			
Eléments de la compétence n°4	Critères de performance		

4.1. Elaborer des scénarios de gestion de risques	4.1.a. Les risques associés à une situation ont été identifiés 4.1.b. La stratégie de gestion de risque a été adaptée au sinistre 4.1.c. L'exercice de simulation a répondu au sinistre
4.2. Gérer un programme de prévention	4.2.a. Le programme de prévention a été élaboré selon les recommandations 4.2.b. Les équipements de sécurité ont été inspectés 4.2.c. Les mesures d'hygiène ont été appliquées 4.2.d. La conformité des habilitations de transport a été vérifiée
Structure du cours	
Savoirs liés à la compétence :	Contenus :
Elément de la compétence 4.1 : Elaborer des scénarios de gestion de risques	
4.1.1. Identifier les risques	-Typologie des risques
4.1.2. Mettre en œuvre des scénarios de gestion de risques	-Stratégies de gestion des risques -Voies de maîtrise des risques
4.1.3. Elaborer et effectuer des exercices de simulations de risques	-Plan d'action d'exercices de simulation
Elément de la compétence 4.2 : Gérer un programme de prévention	
4.2.1. Elaborer un programme de prévention	-Méthodologie d'élaboration d'un programme de prévention
4.2.2. Contrôler l'application du programme de prévention	-Procédures de contrôle du programme de prévention -Equipements personnels de protection -Equipements de sécurité (extincteurs...) -Mesures d'hygiène
4.2.3. Contrôler les habilitations des transporteurs de déchets dangereux	-Réglementation de transport des déchets dangereux

SEMESTRE 2	UEF 5 : STRATEGIE DE GESTION DES DECHETS		
Domaine : Sciences de la Nature et de la Vie	Filière : Biologie	Spécialité : Santé environnementale	
Vol. horaire : 120 h	Crédits : 6	Coefficients :	
CM : h	TD : h	TP : h	Travaux personnel et stages : h
Date de création : décembre 2014		Date de révision :	
<p>Objectifs de l'UE: l'UE poursuit l'acquisition de la compétence relative à l'élaboration d'une stratégie de gestion des déchets. Cette UE occupe une place primordiale dans le cadre de la gestion des déchets, en déterminant la stratégie de gestion et sa traduction en plan d'action.</p>			
<p>UE pré-requises : pour aborder cette UE, l'étudiant aura acquis les compétences associées aux UE suivantes : UEF 1 « Législation et certification », UEF 2 « Classification des déchets » et UEM 1 « Statistiques et modélisation ».</p>			
<p>Compétences principales visées :</p>			
Compétence spécifique Métiers (CSM)	Compétences Transversales Domaine/Filière (CTDF)	Compétences Transversales Diplôme (CTD)	
Elaborer une stratégie de gestion des déchets (n°5)		<ul style="list-style-type: none"> - Exposer sa pensée pour convaincre (n°9.5) - Travailler individuellement et en autonomie (n°10.1) - Travailler de manière collaborative (n° 10 .2) - Auto-évaluer ses compétences (n°10.5) - Savoir innover (n°10.7) - Faire preuve de créativité (n°10.8) - Evaluer des situations-problèmes (n°14.3) - Conduire une analyse scientifique et synthétiser (n°14.5) - Maîtriser les outils informatiques spécialisés (n°15.1) 	
<p>Eléments de la compétence et critères de performance</p>			
Eléments de la compétence n°5	Critères de performance		

5.1. Elaborer un plan d'action de gestion des déchets	5.1.a. Les données utiles à l'élaboration d'un plan d'action de gestion des déchets ont été sélectionnées 5.1.b. Les règles méthodologiques d'élaboration d'un plan de gestion des déchets ont été respectées
5.2. Mettre en œuvre et évaluer le plan d'action de gestion des déchets	5.2.a. Les acteurs propres à la gestion d'un type de déchet ont été ciblés 5.2.b. Les procédures de travail ont été établies selon les normes en vigueur 5.2.c. Les manuels d'exploitation ont été élaborés 5.2.d. Le plan d'action de gestion des déchets a été évalué à travers les indicateurs appropriés
Structure du cours	
Savoirs liés à la compétence :	Contenus :
Elément de la compétence 5.1 : Elaborer un plan d'action de gestion des déchets	
5.1.1. S'informer sur le schéma directeur	- Contenu d'un schéma directeur
5.1.2. Etablir un plan d'action de gestion des déchets	-Collecte des données -Méthodologie d'élaboration d'un plan d'action de gestion des déchets
Elément de la compétence 5.2 : Mettre en œuvre et évaluer le plan d'action de gestion des déchets	
5.2.1. Identifier et coordonner les acteurs de la gestion des déchets	-Types d'acteurs de la gestion des déchets
5.2.2. Elaborer les procédures de travail	-Procédures-types de travail
5.2.3. Elaborer les manuels d'exploitation	-Manuels d'exploitation-types
5.2.4. Evaluer le plan d'action de gestion des déchets	-Indicateurs de plan de gestion des déchets

SEMESTRE 2		UEF 6 : METHODES DE COLLECTE ET DE TRI DES DECHETS	
Domaine : Sciences de la Nature et de la Vie	Filière : Biologie	Spécialité : Santé environnementale	
Vol. horaire : 150 h	Crédits : 7	Coefficients :	
CM : h	TD : h	TP : h	Travaux personnel et stages : h
Date de création : décembre 2014		Date de révision :	
<p>Objectifs de l'UE: l'UE poursuit l'acquisition de la compétence portant sur l'organisation de la collecte et du tri des déchets, qui constituent les deux premières étapes techniques de la chaîne de gestion des déchets.</p>			
<p>UE pré-requis : pour aborder cette UE, l'étudiant aura acquis les compétences associées aux UE suivantes : UEF 1 « Législation et certification », UEF 2 « Classification des déchets » et UEM 1 « Statistiques et modélisation », UEF 3 « Impacts sur la santé humaine et sur l'environnement », UEF 4 « Gestion des risques » et UEF 5 « Stratégie de gestion des déchets ».</p>			
<p>Compétences principales visées :</p>			
Compétence spécifique Métiers (CSM)	Compétences Transversales Domaine/Filière (CTDF)	Compétences Transversales Diplôme (CTD)	
Organiser la collecte et le tri des déchets (n°6)		<ul style="list-style-type: none"> - Travailler individuellement et en autonomie (n°10.1) - Travailler de manière collaborative (n° 10 .2) - Auto-évaluer ses compétences (n°10.5) - Savoir innover (n°10.7) - Utiliser une méthodologie de résolution de problèmes (n°14.2) - Maîtriser les méthodes et les techniques scientifiques (n°14.6) - Maîtriser les outils informatiques spécialisés (n°15.1) 	
<p>Eléments de la compétence et critères de performance</p>			
Eléments de la compétence n°6	Critères de performance		

6.1. Organiser la collecte	6.1.a. L'estimation qualitative et quantitative des flux de déchets a été réalisée 6.1.b. Un circuit de collecte a été mis en place 6.1.c. Le choix d'un site de stockage des déchets bruts a été argumenté 6.1.d. Le dispositif d'aménagement du site de stockage des déchets bruts a été justifié
6.2. Organiser le tri	6.2.a. Le choix d'implantation du site de tri a été raisonné 6.2.b. Les coûts de création d'un centre de tri ont été évalués 6.2.c. Le devenir d'un déchet brut a été établi 6.2.d. La méthode et la technique de tri d'un déchet brut ont été définies 6.2.e. Le choix d'un site de stockage des déchets triés a été argumenté 6.2.f. Le dispositif d'aménagement du site de stockage des déchets triés a été justifié
Structure du cours	
Savoirs liés à la compétence :	Contenus :
Élément de la compétence 6.1 : Organiser la collecte	
6.1.1. Evaluer et coordonner les flux de déchets	-Techniques d'estimation et de régulation qualitative et quantitative des flux de déchets
6.1.2. Organiser les types de collecte	-Techniques de collecte
6.1.3. Organiser les circuits de collecte	-Circuits de collecte
6.1.4. Créer et gérer un lieu de stockage des déchets bruts	-Critères de choix d'un site de stockage des déchets bruts -Aménagement du site de stockage des déchets bruts -Gestion des stocks de déchets bruts
Élément de la compétence 6.2 : Organiser le tri	
6.2.1. Créer un centre de tri	-Critères de choix d'implantation d'un centre de tri -Equipements d'un centre de tri -Coûts de création d'un centre de tri -Ouvrages de transfert des flux liquides
6.2.2. Gérer un centre de tri	-Devenir des déchets -Méthodes de tri ou de transfert -Techniques de tri ou de transfert -Organiser les transferts de flux liquide
6.2.3. Créer et gérer un lieu de stockage des déchets triés	-Critères de choix d'un site de stockage des déchets triés -Aménagement du site de stockage des déchets triés -Gestion des stocks de déchets triés

SEMESTRE 3	UET 2 : LANGUES ETRANGERES		
Domaine : Sciences de la Nature et de la Vie	Filière : Biologie	Spécialité : Santé environnementale	
Vol. horaire : 120 h	Crédits : 6	Coefficients :	
CM : h	TD : h	TP : h	Travaux personnel et stages : h
Date de création : décembre 2014		Date de révision :	
<p>Objectifs de l'UE: cette UE vise à permettre l'acquisition des compétences en matière de langues étrangères. La maîtrise des langues étrangères trouve son importance dans de nombreuses applications liées à la gestion et la valorisation des déchets (articles et revues scientifiques, notices techniques, ouvrages techniques...).</p>			
<p>UE pré-requis : cette UE se situe parmi les dernières UE abordées dans le cursus de formation ; elle ne nécessite pas de pré-requis liés à la spécialité et est accessible pour des étudiants disposant du niveau de l'enseignement secondaire.</p>			
Compétences principales visées :			
Compétence spécifique Métiers (CSM)	Compétences Transversales Domaine/Filière (CTDF)	Compétences Transversales Diplôme (CTD)	
		<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les médias de la communication et de l'information (n°9.1) - Travailler individuellement et en autonomie (n°10.1) - Maîtriser au moins deux langues étrangères (n°12) 	

SEMESTRE 3	UET 3 : ENTREPRENARIAT ET MANAGEMENT		
Domaine : Sciences de la Nature et de la Vie	Filière : Biologie	Spécialité : Santé environnementale	
Vol. horaire : 120 h	Crédits : 6	Coefficients :	
CM : h	TD : h	TP : h	Travaux personnel et stages : h
Date de création : décembre 2014		Date de révision :	
<p>Objectifs de l'UE: cette UE vise à permettre l'acquisition des compétences en matière de création et gestion de l'entreprise. Elle vise notamment à préparer les étudiants à l'auto-entrepreneuriat.</p>			
<p>UE pré-requises : l'UE se situe parmi les dernières UE abordées dans le cursus de formation ; elle ne nécessite pas de pré-requis liés à la spécialité et est accessible pour des étudiants disposant du niveau de l'enseignement secondaire.</p>			
<p>Compétences principales visées :</p>			
Compétence spécifique Métiers (CSM)	Compétences Transversales Domaine/Filière (CTDF)	Compétences Transversales Diplôme (CTD)	
		<ul style="list-style-type: none"> - Travailler individuellement et en autonomie (n°10.1) - Savoir innover (n°10.7) - Développer des activités entrepreneuriales (n°11.3) - Créer et piloter un projet (n°13.2) - Gérer un projet (n°13.3) 	
Eléments de la compétence et critères de performance			
Eléments de la compétence n°11.3	Critères de performance		
11.3.1. Maîtriser la création d'une entreprise	11.3.1.a. Le choix du type d'entreprise a été justifié 11.3.1.b. Les formalités pour la création d'une entreprise ont été maîtrisées 11.3.1.c. Le business plan a été établi selon les règles 11.3.1.d. Le choix de la source de financement a été justifié		
11.3.2. Gérer l'entreprise	11.3.2.a. L'état des lieux de l'entreprise a été établi 11.3.2.b. Les règles de gestion financière de l'entreprise ont été maîtrisées 11.3.2.c. Les ressources humaines et matérielles ont été gérées correctement 11.3.2.d. L'équipe de travail a été organisée		

11.3.3. Intégrer l'entreprise dans son environnement	11.3.3.a. La situation de l'entreprise dans la filière de gestion et de valorisation des déchets a été déterminée
Structure du cours	
Savoirs liés à la compétence :	Contenus :
Élément de la compétence 11.3.1 : Maîtriser la création d'une entreprise	
11.3.1.1. Choisir le statut de l'entreprise	-Types d'entreprises -Statuts des entreprises -Formalités pour la création des entreprises
11.3.1.2. Elaborer un business plan	-Méthodes d'élaboration de business plan
11.3.1.3. Identifier les sources de financement	- Sources de financement -Garanties -Règles du crédit
Élément de la compétence 11.3.2 : Gérer l'entreprise	
11.3.2.1. Faire un état des lieux d'une entreprise	-Conduite d'un état des lieux de l'entreprise
11.3.2.2. Gérer l'entreprise sur le plan financier	-Règles de gestion financière de l'entreprise
11.3.2.3. Gérer l'entreprise sur le plan organisationnel	-Gestion des ressources humaines et matérielles -Organisation de l'équipe de travail
Élément de la compétence 11.3.3 : Intégrer l'entreprise dans son environnement	
11.3.3.1. Situer son entreprise au sein de la filière de gestion et de valorisation des déchets	-Evolution du secteur de la gestion et de la valorisation des déchets -L'organisation de la filière de recyclage des déchets -Groupements professionnels impliqués dans la gestion et la valorisation des déchets -Relations de la filière de gestion et de valorisation des déchets avec les pouvoirs publics

SEMESTRE 3	UET 4 : TECHNIQUES DE COMMUNICATION		
Domaine : Sciences de la Nature et de la Vie	Filière : Biologie	Spécialité : Santé environnementale	
Vol. horaire : 120 h	Crédits : 6	Coefficients :	
CM : h	TD : h	TP : h	Travaux personnel et stages : h
Date de création : décembre 2014		Date de révision :	
<p>Objectifs de l'UE: cette UE vise à permettre l'acquisition des compétences nécessaires à la communication orale, écrite via notamment les médias de la communication et de l'information.</p>			
<p>UE pré-requises : cette UE se situe parmi les dernières UE abordées dans le cursus de formation ; elle ne nécessite pas de pré-requis liés à la spécialité et est accessible pour des étudiants disposant du niveau de l'enseignement secondaire.</p>			
<p>Compétences principales visées :</p>			
Compétence spécifique Métiers (CSM)	Compétences Transversales Domaine/Filière (CTDF)	Compétences Transversales Diplôme (CTD)	
		<ul style="list-style-type: none"> - Communiquer (n°9) - Utiliser les médias de la communication et de l'information (n°9.1) - Rédiger un C.V. et une lettre de motivation (n°9.2) - Savoir traiter l'information (n°9.3) - Rédiger un mémoire (n°9.4) - Exposer sa pensée pour convaincre (n°9.5) - Travailler individuellement et en autonomie (n°10.1) - Savoir écouter (n°10.6) 	

SEMESTRE 3	UEF 7 : TRAITEMENT ET ELIMINATION DES DECHETS		
Domaine : Sciences de la Nature et de la Vie	Filière : Biologie	Spécialité : Santé environnementale	
Vol. horaire : 180 h	Crédits : 9	Coefficients :	
CM : h	TD : h	TP : h	Travaux personnel et stages : h
Date de création : décembre 2014		Date de révision :	
<p>Objectifs de l'UE: l'UE poursuit l'acquisition de la compétence visant la maîtrise des différents traitements applicables aux déchets ainsi que leur voies d'élimination.</p>			
<p>UE pré-requis : pour aborder cette UE, l'étudiant aura acquis les compétences associées aux UE suivantes : UEF 1 « Législation et certification », UEF 2 « Classification des déchets » et UEM 1 « Statistiques et modélisation », UEF 3 « Impacts sur la santé humaine et sur l'environnement », UEF 4 « Gestion des risques », UEF 5 « Stratégie de gestion des déchets » et UEF 6 « méthodes de collecte et de tri des déchets ».</p>			
<p>Compétences principales visées :</p>			
Compétence spécifique Métiers (CSM)	Compétences Transversales Domaine/Filière (CTDF)	Compétences Transversales Diplôme (CTD)	
Maîtriser le traitement et l'élimination des déchets (n°7)		<ul style="list-style-type: none"> - Travailler individuellement et en autonomie (n°10.1) - Respecter l'éthique et la déontologie (n°10.3) - Auto-évaluer ses compétences (n°10.5) - Utiliser une méthodologie résolution problèmes (n°14.2) - Maîtriser les outils informatiques spécialisés (n°15.1) 	
Eléments de la compétence et critères de performance			
Eléments de la compétence n°7	Critères de performance		
7.1. Maîtriser les traitements mécaniques	7.1.a. Une technique de compactage a été adaptée au type de déchet 7.1.b. Une technique de broyage a été déterminée selon le type de déchet		
7.2. Maîtriser les traitements physico-chimiques	7.2.a. Les process de traitement physico-chimiques ont été spécifiés par type de déchet		

7.3. Maîtriser les traitements biologiques	7.3.a. Les sources de déchets pour le compostage ont été identifiées 7.3.b. Un procédé de production de compost de qualité a été déterminé 7.3.c. Les sources de déchets pour la méthanisation ont été identifiées 7.3.d. Un procédé de méthanisation a été établi
7.4. Maîtriser les voies d'élimination	7.4.a. La notion de déchet ultime a été définie 7.4.b. Le choix du site d'installation d'un CET/STEP a été établi sur la base de critères pertinents 7.4.c. Un plan d'aménagement d'un CET/STEP a été conçu 7.4.d. Les coûts de création et de gestion d'un CET/STEP ont été estimés
Structure du cours	
Savoirs liés à la compétence :	Contenus :
Élément de la compétence 7.1 : Maîtriser les traitements mécaniques	
7.1.1. Maîtriser le compactage	-Techniques et moyens de compactage
7.1.2. Maîtriser le broyage	-Techniques et moyens de broyage
Élément de la compétence 7.2 : Maîtriser les traitements physico-chimiques	
7.2.1. Maîtriser les techniques physico-chimiques	Egalisation et neutralisation, séparation, sédimentation et filtration, coagulation et floculation, absorption, adsorption, oxydation chimique, précipitation chimique, échange d'ion, osmose inverse, électro dialyse
Élément de la compétence 7.3 : Maîtriser les traitements biologiques	
7.3.1. Maîtriser le compostage	-Sources de déchets -Procédés de compostage -Qualité du compost
7.3.2. Méthanisation	-Sources de déchets -Procédés de méthanisation
Élément de la compétence 7.4 : Maîtriser les voies d'élimination	
7.4.1. Créer un CET (Centre d'Enfouissement Technique) / une STEP (Station d'épuration)	-Notion de déchets ultimes -Critères de choix d'un site pour un CET / une STEP -Aménagement d'un CET / une STEP
7.4.2. Gérer un CET / une STEP	-Gestion des lixiviats (production, évolution, toxicité) -Evaluation des coûts de création et de gestion d'un CET / une STEP

SEMESTRE 3	UEF 8 : VALORISATION DES DECHETS		
Domaine : Sciences de la Nature et de la Vie	Filière : Biologie		Spécialité : Santé environnementale
Vol. horaire : 120 h	Crédits : 6		Coefficients :
CM : h	TD : h	TP : h	Travaux personnel et stages : h
Date de création : décembre 2014		Date de révision :	
Objectifs de l'UE: cette UE vise l'acquisition, par l'étudiant, de la compétence portant sur les voies de valorisation des déchets, selon leur nature.			
UE pré-requis : pour aborder cette UE, l'étudiant aura acquis les compétences associées aux UE suivantes : UEF 1 « Législation et certification », UEF 2 « Classification des déchets » et UEM 1 « Statistiques et modélisation », UEF 3 « Impacts sur la santé humaine et sur l'environnement », UEF 4 « Gestion des risques », UEF 5 « Stratégie de gestion des déchets », UEF 6 « Méthodes de collecte et de tri des déchets » et UEF 7 « Traitement et élimination des déchets ».			
Compétences principales visées :			
Compétence spécifique Métiers (CSM)	Compétences Transversales Domaine/Filière (CTDF)	Compétences Transversales Diplôme (CTD)	
Valoriser les déchets (n°8)		<ul style="list-style-type: none"> - Travailler individuellement et en autonomie (n°10.1) - Auto-évaluer ses compétences (n°10.5) - Savoir innover (n°10.7) - Faire preuve de créativité (n°10.8) 	
Eléments de la compétence et critères de performance			
Eléments de la compétence n°8	Critères de performance		
8.1. Maîtriser la valorisation matière	8.1.a. Les voies de valorisation des différents types de déchets ont été identifiées 8.1.b. Les coûts de la valorisation matière ont été estimés		
8.2. Maîtriser la valorisation énergétique	8.2.a. Le choix du type d'incinérateur a été justifié 8.2.b. Les voies de valorisation énergétique ont été identifiées 8.2.c. Les coûts de la valorisation énergétique ont été évalués		
8.3. Maîtriser la valorisation agricole	8.3.a. Les modalités d'utilisation du compost ont été précisées 8.3.b. Les modalités d'utilisation des boues d'épuration ont été précisées 8.3.c. Les modalités d'utilisation des eaux usées traitées ont été précisées 8.3.d. Les coûts de la valorisation agricole ont été évalués		

Structure du cours	
Savoirs liés à la compétence :	Contenus :
Élément de la compétence 8.1 : Maîtriser la valorisation matière	
8.1.1. Maîtriser les voies de valorisation matière	-Recyclage et valorisation des matières plastiques -Recyclage et valorisation du verre d'emballage -Recyclage et la valorisation du papier -Recyclage et la valorisation des autres matières (piles, batteries...)
8.1.2. Evaluer les aspects économiques de la valorisation matière	-Etude des coûts de la valorisation matière
Élément de la compétence 8.2 : Maîtriser la valorisation énergétique	
8.2.1. Maîtriser les processus d'incinération	-Généralités sur l'incinération des déchets -Types d'incinérateurs -Gestion des cendres et mâchefers -Traitement des fumées
8.2.2. Valoriser les déchets sur le plan énergétique	-La production d'électricité -La production de chaleur
8.2.3. Evaluer les aspects économiques de la valorisation énergétique	-Etude des coûts de la valorisation énergétique
Élément de la compétence 8.3 : Maîtriser la valorisation agricole	
8.3.1. Maîtriser les voies de valorisation agricole	-Utilisation des composts -Utilisation des boues d'épuration -Utilisation des eaux usées traitées
8.3.2. Evaluer les aspects économiques de la valorisation agricole	-Etude des coûts de la valorisation agricole

SEMESTRE 4	UET 5 : STAGE D'INTEGRATION		
Domaine : Sciences de la Nature et de la Vie	Filière : Biologie	Spécialité : Santé environnementale	
Vol. horaire : 600 h	Crédits : 30	Coefficients :	
CM : h	TD : h	TP : h	Travaux personnel et stages : h
Date de création : décembre 2014		Date de révision :	
<p>Objectifs de l'UE: l'UE porte sur la réalisation d'un stage d'intégration par l'étudiant, dans une structure qu'il aura choisi à l'issue de son stage de découverte, dans le secteur de gestion et de valorisation des déchets et correspondant à son projet professionnel. Outre l'intégration à la vie de la structure professionnelle, l'étudiant devra y identifier une voie d'amélioration du process de gestion ou de valorisation des déchets et élaborer un projet autour de cette amélioration. Ce projet constituera le support de son mémoire de fin d'études, qui fera en outre l'objet d'une présentation et d'une défense publique.</p>			
<p>UE pré-requises : cette UE clôture le cursus de formation de l'étudiant, il devra donc avoir acquis l'ensemble des compétences associées aux UEF et UET du Master pour aborder cette UE.</p>			
<p>Compétences principales visées :</p>			
Compétence spécifique Métiers (CSM)	Compétences Transversales Domaine/Filière (CTDF)	Compétences Transversales Diplôme (CTD)	
		<ul style="list-style-type: none"> - Rédiger un mémoire (n°9.4) - Exposer sa pensée pour convaincre (n°9.5) - Travailler individuellement et en autonomie (n°10.1) - Travailler de manière collaborative (n° 10 .2) - Gérer le temps et respecter les délais (n°10.4) - Auto-évaluer ses compétences (n°10.5) - Faire preuve de créativité (n°10.8) - Intégrer le monde socio-professionnel (n°11.2) - Organiser et planifier le travail (n°13.1) - Assumer la responsabilité des tâches d'encadrement (n°13.4) 	
<p>Eléments de la compétence et critères de performance</p>			
Eléments de la compétence	Critères de performance		

n°11.2	
11.2.1. Développer ses compétences sur le lieu de travail	11.2.1.a. Les tâches assignées par l'entreprise ont été correctement exécutées 11.2.1.b. Un comportement et des attitudes correctes ont été observés
11.2.2. Identifier les voies d'amélioration de la collecte, du tri, du traitement ou de la valorisation des déchets du lieu de stage	11.2.2.a. Les voies d'amélioration de la collecte, du tri, du traitement ou de la valorisation des déchets du lieu de stage ont été déterminées
11.2.3. Elaborer un projet d'amélioration de la collecte, du tri, du traitement ou de la valorisation des déchets du lieu de stage	11.2.3.a. Les consignes pour l'élaboration du projet d'amélioration de la collecte, du tri, du traitement ou de la valorisation des déchets du lieu de stage ont été respectées 11.2.3.b. Le projet de mémoire a répondu aux critères exigés et accepté
11.2.4. Présenter et défendre son projet de mémoire	11.2.4.a. Une présentation du projet de mémoire claire, concise, précise a été réalisée 11.2.4.b. Des arguments pertinents ont été formulés pour défendre le projet de mémoire

○ Matrice des compétences transversales dans les unités d'enseignement :

							COMPETENCES TRANSVERSALES																							
							Communication					Développement personnel et social					Management projet					TIC								
							Utiliser médias communication et information	Rédiger C.V. et lettre de motivation	Savoir traiter l'information	Rédiger un mémoire	Exposer sa pensée pour convaincre	Travailler individuellement et en autonomie	Travailler de manière collaborative	Respecter l'éthique et la déontologie	Gérer le temps et respecter les délais	Auto-évaluer ses compétences	Savoir écouter	Savoir innover	Faire preuve de créativité	Organiser et planifier le travail	Créer et piloter un projet	Gérer un projet	Assumer la responsabilité des tâches d'encadrement	Utiliser méthodologie résolution problèmes	Evaluer des situations-problèmes	Evaluer les résultats d'une analyse	Conduire analyse scientifique et synthétiser	Maîtriser méthodes et techniques scientifiques	Maîtriser outils informatiques spécialisés	
N° UE	UE	DUREE UE	CREDIT	COMPETENCE	TYPE COMP.	N° COMP.	9.1	9.2	9.3	9.4	9.5	10.1	10.2	10.3	10.4	10.5	10.6	10.7	10.8	13.1	13.2	13.3	13.4	14.2	14.3	14.4	14.5	14.6	15.1	
UEF 1	Législation et certification	120	6	Respecter la législation, la réglementation et les normes	CSM	1						•		•			•													
UEF 2	Classification des déchets	160	8	Identifier les types de déchets	CSM	2						•	•			•										•		•		
UEM1	Statistiques et modélisation	120	6	Collecter et traiter des ressources et des données	CTD	14.1			•			•																		
UET 1	Stage de découverte	200	10	Découvrir le milieu socio-professionnel	CTD	11.1						•	•		•															
UEF 3	Impacts sur la santé humaine et sur l'environnement	150	8	Evaluer les impacts	CSM	3			•			•	•	•		•														
UEF 4	Gestion des risques	120	6	Gérer les situations de risques	CSM	4					•	•	•	•		•		•						•	•					
UEF 5	Stratégie de gestion des déchets	120	6	Elaborer une stratégie de gestion des déchets	CSM	5					•	•	•			•		•	•						•		•			•
UEF 6	Méthodes de collecte et de tri des déchets	150	7	Organiser la collecte et le tri des déchets	CSM	6						•	•			•		•						•			•			•
UET 2	Langues étrangères	120	6	Maîtriser au moins deux langues étrangères	CTD	12	•					•																		
UET 3	Entreprenariat et management	120	6	Développer des activités entrepreneuriales	CTD	11.3						•						•			•									
UET 4	Techniques de communication	120	6	Communiquer	CTD	9	•	•	•	•	•	•				•														
UEF 7	Traitement et élimination des déchets	180	9	Maîtriser le traitement et l'élimination des déchets	CSM	7						•			•									•						•
UEF 8	Valorisation des déchets	120	6	Valoriser les déchets	CSM	8						•			•		•	•												
UET 5	Stage d'intégration	600	30	Intégrer le milieu socio-professionnel	CTD	11.2				•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Total :		2400	120																											

Nomenclature des Diplômes

Secteur professionnel	Dénomination nationale	Champ couvert par le diplôme
Assainissement, voirie et gestion des déchets	Licence domaine « Sciences de la nature et de la vie », filière « Biologie », spécialité « Santé environnementale »	Gestion et valorisation des déchets

Dossier d'habilitation

- Le dossier d'habilitation est constitué des trois fiches suivantes :

Fiche profil de la formation

PROFIL DE LA FORMATION	
Master Professionnel en Santé environnementale Filière Biologie Domaine Sciences de la Nature et de la Vie	
Type de Diplôme / Durée	Diplôme simple Formation Professionnelle Nombre de crédits : 120
Domaine de Formation	Sciences de la Nature et de la Vie
Filière	Biologie
Spécialité	Santé environnementale
Etablissement universitaire	Université Badji Mokhtar d'Annaba
Autre(s) Etablissement(s) Associé(s) / Cohabilité(s)	Néant
Composante pilote principale	Faculté Sciences de la Nature et de la Vie
Organisme d'habilitation (notamment pour des diplômes en partenariat international)	Commission Nationale d'Habilitation (CNH), Algérie
Période d'habilitation Date de la dernière habilitation	6 ans Habilitation le 01/10/2015 (hypothèse)
Niveau par rapport à - la nomenclature de niveaux de formation -la nomenclature des certifications	- Niveau Master - Niveau X (à préciser)
A - Objectifs de la formation	

L'objectif du Master Professionnel en Santé Environnementale est de faire acquérir à l'étudiant les bases techniques et scientifiques pour assurer une gestion durable des déchets ainsi que de proposer ou d'améliorer les voies de valorisation des déchets.

B - Caractéristiques de la formation

1	Disciplines(s)	La principale discipline porte sur la gestion durable et la valorisation des déchets
2	Caractère général ou spécialisé	Formation spécialisée
3	Orientation du diplôme	Orientation professionnelle
4	Caractéristiques distinctives	Pas de caractéristiques distinctives.

C - Employabilité et poursuite des études

1	Employabilité (Domaines d'activités visés)	<p>Le titulaire du master est appelé à exercer le métier de « Responsable de la gestion durable et de la valorisation des déchets ».</p> <p>Il pourra travailler aux niveaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - structures publiques : services du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, services du Ministère de l'Agriculture, services du Ministère de l'Hydraulique, organismes sous tutelle, collectivités locales, APC... - structures privées : industries agro-alimentaires, sidérurgiques, chimiques... - laboratoires d'analyse - services de suivi de la qualité de l'environnement dans les structures associatives ;
2	Partenaires socioéconomiques (conventions avec partenaires socio-économiques)	<ul style="list-style-type: none"> - Assemblée Populaire Communale d'Annaba - Arcelor-Mittal - Direction Régionale de la Santé de la wilaya d'Annaba - Ferial - Société des eaux et de l'assainissement d'El-Tarf et d'Annaba (Seata)
3	Poursuite des études	Ce master n'offre pas à ce stade d'opportunités pour une poursuite d'études.
4	Passerelles éventuelles	Les passerelles vers les masters suivants existent :

Fiche pédagogique

A – Enseignements

1	Tableau des unités d'enseignement	<p>UEF 1 : Législation et certification UEF 2 : Classification des déchets UEM 1 : Statistiques et modélisation UET 1 : Stage de découverte UEF 3 : Impacts sur la santé humaine et sur l'environnement UEF 4 : Gestion des risques UEF 5 : Stratégie de gestion des déchets UEF 6 : Méthodes de collecte et de tri des déchets UET 2 : Langues étrangères UET 3 : Entrepreneuriat et management UET 4 : Techniques de communication UEF 7 : Traitement et élimination des déchets UEF 8 : Valorisation des déchets UET 5 : Stage d'intégration</p>
2	Objectifs scientifiques et professionnels	<p>L'objectif professionnel est de former un Responsable de la gestion durable et de la valorisation des déchets apte à évaluer et gérer les risques sanitaires et environnementaux, à développer un schéma directeur ou un plan de gestion durable des déchets et à en assurer le suivi. Il développe également les voies de valorisation des déchets. Il est amené à veiller à la sécurité du personnel, des installations et de la prévention des risques liés à la sécurité</p>
3	Place de la recherche	<p>La formation est adossée à plusieurs laboratoires de recherche :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Écologie des Systèmes Terrestres et Aquatiques (EcoSTAQ) - Eco biologie Des Milieux Marins et Littoraux (EMMAL) - Écophysiologie Animale - Biologie Animale Appliquée
4	Equipe pédagogique	

B – Méthodes d'enseignement

1	Approches de l'apprentissage de l'enseignement	<p>L'enseignement fait recours aux différentes méthodes d'apprentissage, en les adaptant aux matières : cours magistraux, TD, TP, stages et Projet Personnel Professionnel. Une partie de l'enseignement se déroule en présentiel, l'étudiant est également sollicité pour effectuer des travaux personnels en autonomie ou en groupes.</p>
2	Place du numérique	<p>Les TICE sont utilisées dans le cadre des enseignements (projection des cours en Powerpoint...).</p>
3	Méthodes d'évaluation des étudiants	<p>Un dispositif d'évaluation continue est organisé, à finalité principalement sommative.</p>

C – Compétences

1	Transversales	<ul style="list-style-type: none">- Communiquer- Assurer son développement personnel et social- Evoluer dans le monde socio-professionnel- Maîtriser les langues étrangères- Assurer le management de projet- Respecter les pratiques d'hygiène, santé, sécurité et environnement- Raisonner et évaluer- Maîtriser les technologies de l'information et de la communication
2	Spécifiques	<ul style="list-style-type: none">- Respecter la législation, la réglementation et les normes- Identifier les types de déchets- Evaluer les impacts- Gérer les situations de risques- Elaborer une stratégie de gestion des déchets- Organiser la collecte et le tri des déchets- Maîtriser le traitement et l'élimination des déchets- Valoriser les déchets
3	Suivi de l'acquisition des compétences	

Fiche suivi des diplômés

A – Procédures		
1	Procédure d'auto-évaluation	Grille d'auto-évaluation à disposition des étudiants pour évaluer l'acquisition des compétences au cours des TP, du pré-stage, du stage et en fin de formation.
2	Conseil de perfectionnement	A établir, sur la base du cadre de partenariat créé lors de l'élaboration du Master Professionnel en Santé Environnementale.
B – Données statistiques		
1	Tableau récapitulatif de l'équipe pédagogique	
2	Effectifs pour la durée précédente d'accréditation	Non applicable
3	Taux d'insertion professionnelle des diplômés	Non applicable
4	Taux de poursuite d'études des diplômés	Non applicable
C – Informations complémentaires		
1	Exemple d'annexe descriptive au diplôme	
2	Informations sur une délocalisation de la formation	Pas de délocalisation envisagée étant donné qu'il s'agit de la seule formation de ce type en Algérie